

Programme de formation Autorisation de conduite R485 Gerbeurs électriques à conducteurs accompagnants

Durée : A définir dans le devis en fonction de l'effectif, de l'expérience des participants et des catégories demandées



Publics visés

Personnes désignées de l'entreprise.

Effectif

Formation : 6 personnes maxi.

Pré-requis

Lecture et compréhension du français.

Objectif Pédagogique

> La formation à la conduite des gerbeurs électrique à conducteurs accompagnants (R485) a pour objectif d'amener l'utilisateur de l'engin à intégrer systématiquement les règles de sécurité (Personnes, matériels, produits) dans son travail.

Compétences visées

- > Etre capable de situer le cadre réglementaire et juridique
- > Connaître les règles de sécurité et de conduite à respecter
- > Etre capable d'utiliser le transpalette ou gerber à conducteur accompagnant en sécurité

Moyens pédagogiques

Formateur en conduite de transpalettes et Gerbeurs électrique expérimenté.

Paperboard, Vidéoprojecteur, Transpalettes et gerbeurs électrique

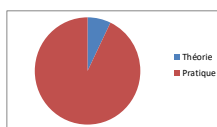
Programme

> Formation Théorique

- > Réglementation et responsabilité pénale
- > Les enjeux de la santé et sécurité au travail
- > Acteur de la sécurité
- > Les différentes types de gerbeurs
- > La technologie des gerbeurs
- > les mesures de sécurité
- > Maintenance et vérification des gerbeurs
- > La conduite, le stockage et la manutention en sécurité

Méthodes pédagogiques

- > video
- > Apports Théoriques,
- > Mise en Pratique,



> Formation Pratique

- > Les vérifications générales
- > La mise en route
- > Présentation du gerbeurs
- > Les opérations de conduite et de manœuvre
- > La maintenance de l'engin

Supports

Livret remis au stagiaire

Suivi & Evaluation

- > Feuille d'émargement à la demi-journée
- > Evaluation théorique et pratique
- > Attestation de formation

MF Formation

Siren : 837 877 380 au R.C.S Le Puy en Velay

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84430344843 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Référence :

P2-ENR-175

Version 2

Date de modification: 04/11/2021